

Conseil de Quartier Sud : Réunion du 23 octobre 2015

Intervention de Madame Hutschka, présidente de la Trace en début de réunion :

Madame Hutschka répond à un certain nombre de questions des membres du CQS. Elle précise que le réseau a été remodelé en 2011 et qu'un nouveau réseau est à l'étude.

Elle ajoute que les utilisateurs de la Trace peuvent bénéficier du "Transport à la demande". C'est un peu plus cher qu'un ticket de bus, il faut prévenir 48h à l'avance, le déplacement se fait d'un arrêt à un autre, la priorité est donnée aux PAMR.

Un diagnostic personnalisé en fonction des contraintes des utilisateurs est possible à l'agence (trajets domicile/école/entreprise). Ce service est trop peu connu.

Les remarques et décisions prises lors de cette réunion sont les suivantes :

1. Rue des Jonquilles : le problème des branchages dépassant sur la rue n'a pas été résolu.
2. Rue du Nord : Pourquoi n'y a-t-il pas de piste cyclable tout le long de la rue ? Celle-ci s'arrête à la hauteur de l'hôtel. Les cyclistes sont-ils autorisés à emprunter les couloirs de bus à contresens ?
3. Zones 30km/h : N'est-il pas obligatoire de faire des aménagements d'entrée/sortie de zone 30 ? Question à poser aux services concernés.
4. Zone bleue de la rue du Schauenberg : précisions sur les macarons
5. Quads dangereux avenue du Gnl De Gaulle
6. Parc du château d'eau : Lors des séances photos de mariage, les voitures de certains cortèges entrent dans le Parc (voir avec la Police Municipale)
7. Rue de la Semm : Parking de covoiturage plein, problème de terrain disponible ?
8. Rue de la Semm : Les trottoirs sont très abimés. Quand il pleut, cela forme des "lacs". Le Conseil Départemental a répondu aux riverains que la Mairie a la responsabilité de l'entretien des trottoirs et des places de stationnement. (??)
9. Rue de la Semm : Radar vitesse ??
10. Plan des pistes cyclables : Il serait utile de mettre à disposition des cyclistes un plan des pistes/voies cyclables. A terme, ce plan pourrait être accessible sur le site de la Ville de Colmar, il pourrait aussi devenir interactif (similaire à ce que l'on peut trouver sur ViaMichelin). Une signalisation "vélo" pourrait être mise en place pour guider les cyclistes sur les itinéraires conseillés.

Des diagnostics en vélo sont envisagés au printemps pour mieux appréhender l'état des pistes cyclables et les tester.

Prévoir un dossier "Vélo" dans le Point Colmarien pour le printemps afin de rappeler les règles à respecter, le code de la route spécifique aux 2 roues, le plan des voies/pistes cyclables.

Invitation à destination d'un membre de l'une des 2 associations vélo colmariennes pour la prochaine réunion du CQS.



11. Plan de développement urbain (2012). Mme Weiss pourrait intervenir lors d'une prochaine réunion du CQS pour en donner les grandes lignes.
12. Cartes ou badges à faire imprimer pour les membres du CQS.

secrétaire : C.Striebig-Thevenin